



Rapport d'activités

2025 – 2026





Sommaire

1. Introduction	9
<u>Présentation de l'organisme</u>	
2. Activités individuelles	11
<u>Interprétation des statistiques</u>	12
3. Activités collectives	19
<u>Information et sensibilisation</u>	20
<u>Mobilisation</u>	26
<u>Représentation</u>	41
<u>Concertation et liens de solidarité</u>	46
4. Consolidation de l'organisme	49
<u>L'équipe de travail</u>	
5. Vie associative et démocratique	52
<u>Les espaces démocratiques</u>	
6. Rapports des comités de travail actifs	54

Conseil d'administration



Le conseil d'administration a maintenu sa cadence comme prévu. Après l'assemblée générale annuelle de l'an dernier, nous avons tenu un conseil d'administration spécial pour élire les officier·ères pour l'année 2025-2026. Lors de la rencontre de juillet, nous avons pu amorcer nos travaux avant la relâche de l'été. Les travaux ont repris en septembre pour se poursuivre jusqu'à la fin mars. Lors du conseil de février, nous avons dû accepter la démission de madame Lise Bouvier, nouvellement membre sur le conseil d'administration pour des raisons familiales. Son implication a été très appréciée. Vous pourrez suivre nos travaux tout au long de l'année dans le rapport d'activités.

Merci aux membres du conseil d'administration pour votre engagement.

Merci de votre présence à tous!

Johanne Roy

pour le conseil d'administration de Droits et recours Laurentides

Mot de la coordonnatrice



Une autre année s'est écoulée, avec beaucoup d'emphasis sur la mobilisation citoyenne et communautaire. Il va s'en dire que nous avons travaillé à nous mobiliser et à rendre visible notre mouvement auprès de la population générale. Mon coup de coeur de cette année : la grève **Le Communautaire à boutte !**

Du haut de mes sept (7) années chez Droits et recours Laurentides, je suis émerveillée par l'ampleur de cette mobilisation dans la région des Laurentides, mais aussi à l'échelle provinciale. Nous nous sommes réappropriés notre pouvoir d'agir en tant que citoyen·nes d'une société qui se doit d'être à l'image des luttes sociales menées au cours des décennies. En effet, celles-ci sont garantes du respect des droits et façonnent à la fois nos lois et nos actions d'aujourd'hui. Pensons à la marche historique *Du pain et des roses* initiée par la Fédération des femmes du Québec (FFQ) en 1995. Pourtant, 30 ans plus tard, nous constatons une tendance à un recul des droits des femmes, qui eux ne sont jamais acquis.

De plus, la saga sur le projet de loi 23 continue de faire des vagues auprès des groupes de défense des droits en santé mentale. Nous restons à l'affût des prochaines consultations parlementaires et des mémoires qui seront déposés. Nous allons réaffirmer l'importance d'appliquer une loi qui se veut respectueuse des droits des personnes et qui mérite un consensus général au sein de la population concernée.

Sur une note plus administrative, nous avons connu du mouvement au sein de notre équipe de travail qui nous a amené à revoir notre structure organisationnelle. Désormais, nous aurons un·e adjoint·e administratif·ve qui se joindra à notre équipe. Nous avons bien hâte de rencontrer la future personne qui comblera le poste !

Au final, je tiens à remercier les membres et les bénévoles d'être aussi disponibles et de croire en nous et en la mission de Droits et recours Laurentides !

Shany Perron



1. Introduction

Présentation de l'organisme

Organisme communautaire autonome régional, Droits et recours Laurentides est voué à la défense des droits des personnes qui vivent ou qui ont vécu un problème de santé mentale, sur tout le territoire des Laurentides. Notre rayonnement régional implique que nous ayons à nous déplacer à travers la région. Que ce soit par téléphone, par courriel ou par courrier, les personnes peuvent nous joindre pour obtenir de l'information sur nos activités individuelles et collectives ou prendre rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller en défense de droits en santé mentale.

Situé à Saint Jérôme, l'organisme est près des services de transport en commun. Les bureaux sont ouverts du **lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13h à 16 h 30.**

Né de la volonté de la communauté à protéger les droits des personnes en santé mentale, l'organisme favorise la parole collective et la prise de pouvoir de la personne sur sa vie. Nous travaillons également avec le principe du «self-advocacy» / «Être son propre défenseur» :

- Favoriser la prise de parole et la pleine citoyenneté des personnes.
- Avoir un préjugé favorable envers la personne et reconnaître la valeur des savoirs et des acquis.
- Respecter le cheminement et le rythme de la personne ainsi que ses choix.
- Outiller la personne afin qu'elle puisse faire valoir ses droits « par elle-même ».
- Donner le rôle principal à la personne dans la défense de ses droits.

De plus, nos actions peuvent être proactives. Pour un groupe de personnes plus vulnérables et qui ne peuvent entreprendre une démarche, l'organisme mène l'action dans le respect de la volonté de ces personnes.

À un niveau systémique, nous pouvons également agir en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement, d'une politique d'établissement ou gouvernementale, l'organisation des services en santé mentale, etc.



Mission et valeurs

Droits et recours Laurentides est un organisme communautaire autonome régional fondé en 1993. La mission de l'organisme est de promouvoir, de protéger et de défendre les droits collectifs et individuels des personnes ou des groupes de personnes vivant ou ayant vécu des problèmes de santé mentale dans la région des Laurentides, tant dans le secteur de la santé et des services sociaux, des autres services gouvernementaux que dans l'ensemble des sphères de leur vie. Le support est offert par le biais de l'aide, de l'information, de l'accompagnement et de la promotion en défense des droits, et ce, dans une perspective d'éducation populaire. Les interventions de l'organisme visent à accroître les compétences et l'autonomie des personnes relativement à l'exercice de leurs droits. Le respect du rythme, des valeurs et des choix des personnes est essentiel.

Afin d'améliorer le respect des droits et la qualité de vie des personnes, les actions de l'organisme ont pour objectif de sensibiliser l'ensemble de la communauté et de participer à des changements de mentalité. L'organisme veut être alerte et critique afin de s'assurer que les lois, les politiques et règlements, ainsi que leur application, tant au niveau du gouvernement que des organisations, favorisent et renforcent les droits fondamentaux des personnes.

Appropriation du pouvoir

- Favoriser la prise de parole et la pleine citoyenneté.
- Favoriser le développement des compétences.
- Appuyer les personnes dans leurs choix d'action.

Justice sociale

- Revendiquer auprès des autorités concernées le respect de leurs engagements en regard des droits sociaux.
- Miser sur l'équité et le partage de la richesse.
- Dénoncer les abus.

Dignité

- Respecter les droits fondamentaux des personnes et leurs choix.
- Lutter contre les préjugés et toutes formes de discrimination.

Démocratie

- Favoriser un processus de participation collective dans la prise de décision.
- Favoriser l'accès et le partage du pouvoir entre toutes et tous.

2. Activités individuelles défense des droits



Nos activités de défense individuelle des droits permettent aux personnes premières concernées d'initier un changement positif dans leur vie.

Chez Droits et recours Laurentides, nous misons sur l'appropriation du pouvoir par la défense des droits. Cette approche favorise le développement des compétences et de l'autonomie des personnes : nous agissons avec elles, et non à leur place. Ce faisant, nous contribuons à améliorer concrètement leurs conditions de vie.

Dans le contexte actuel, nous observons plusieurs enjeux sociaux: la rareté de logements abordables et salubres, la pénurie de main-d'œuvre qui fragilise les équipes des milieux communautaire et institutionnel, la hausse constante du coût de la vie qui réduit le pouvoir d'achat des personnes, ainsi que les difficultés d'accès à des soins et services de qualité, avec des répercussions importantes sur la santé mentale.

Cette année, **417 personnes** ont fait appel à notre organisme dans le cadre d'une démarche individuelle. Sur ce nombre, **37 intervenant-es et 19 proches** de personnes premières concernées nous ont interpellées.

Le total des personnes qui ont fait appel à nous ne comprend pas les 77 personnes qui nous ont contactés relativement à l'action collective pour la garde préventive (P-38). Cette action collective dont le montant du règlement est de 8 500 000 \$, a été octroyée pour les personnes qui ont fait l'objet d'une garde préventive de plus de soixante-douze (72) heures, contre leur gré, sans ordonnance judiciaire et sous réserve d'une prolongation légale de la garde, dans un des établissements hospitaliers visés du Québec entre le 1er janvier 2015 et le 4 novembre 2024.

De plus, il faut noter que l'organisme était en grève pour les deux semaines du mouvement Le Communautaire à boutte, soit du 23 mars au 2 avril 2026. Durant cette période, nous avons fait uniquement le suivi de demandes émanant de personnes en très grande situation de vulnérabilité (garde contre le gré en psychiatrie, expulsion de logement, etc.)

Interprétation des statistiques compilées

38% des demandes en défense individuelle proviennent du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord. En tout, c'est **2127 appels téléphoniques, 219 rencontres et accompagnements, ainsi que 680 courriels, télécopies et envois postaux** qui ont été réalisés. Nous avons aussi effectué cinquante-six (56) références vers d'autres organismes ou institutions.

Nous avons répondu à 450 demandes touchant différents champs d'action en défense de droits. Vous trouverez en annexe les tableaux des statistiques.

SECTEUR SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Nous avons reçu 195 demandes liées au secteur Santé et services sociaux, soit 34% de l'ensemble des demandes. Plusieurs éléments préoccupants nous sont mentionnés.

Garde en établissement

Près du tiers (27%) des demandes de ce secteur sont en lien avec la Loi de protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38). C'est une loi d'exception qui prive la personne du droit à la liberté s'il existe un danger grave et imminent pour elle-même ou pour autrui. Dans ce contexte, l'organisme est reconnu pour accompagner ceux et celles qui désirent recevoir de l'information au sujet de leurs droits dans le cadre d'une P-38. Le droit à l'information est primordial et nécessaire durant ce moment difficile que vivent les personnes.



D'année en année, le nombre de demandes relatives à la garde en établissement reste élevé malgré l'aspect exceptionnel de la loi. Les personnes hospitalisées qui nous appellent se demandent souvent ce qu'elles ont fait de mal et ne semblent pas comprendre pourquoi elles ne sont pas en mesure de quitter l'établissement hospitalier. Notre rôle principal est de leur donner l'information nécessaire sur la loi P-38, le processus de mise sous garde et sur leurs droits. Nous nous assurons également qu'elles soient représentées en faisant le lien avec l'aide juridique si nécessaire.

Dans le contexte actuel de volonté de réforme et d'assouplissement des critères de la loi P-38 de la part du gouvernement, nous faisons preuve de vigilance afin de nous assurer du respect des droits des personnes hospitalisées contre leur gré.

Qualité des services



22% des demandes en santé et services sociaux concernent la qualité des services cette année, comparativement à 13% l'année passée. Voici les éléments qui sont les plus ressortis :

- Non respect de la décision de certaines personnes premières concernées et hospitalisée à communiquer avec la personne de leur choix des informations spécifiques les concernant (exemple : pressions pour qu'elles donnent l'information à d'autres alors qu'elles ne souhaitent communiquer qu'avec leur médecin).
- Dénî ou manque de considération des effets secondaires de la médication nommés par la personne.
- Masquage diagnostique : Une personne consulte pour un problème de santé physique et se retrouve hospitalisée en psychiatrie sans considération de la problématique physique.
- Vision biomédicale dominante axée sur les diagnostics et la médication, peu d'espace pour les options alternatives.

Protection de la jeunesse

Nous observons cette année une augmentation des demandes relatives à la protection de la jeunesse, soit de 9% l'année passée à 13% cette année. Parmi les éléments qui sont ressortis cette année :

- Les parents qui vivent un problème de santé mentale semblent avoir plus de difficultés à faire reconnaître leurs capacités parentales.
- L'accompagnement aide le parent à mieux saisir l'information (surtout qu'il peut y avoir beaucoup de contenu juridique et technique) et le rassure concernant une possible peur d'oublier ou de ne pas comprendre l'information transmise. L'accompagnement permet aussi au parent de ne pas se sentir seul-e devant le système judiciaire.

Accès aux services

Les demandes relative à des problèmes d'accès aux services représentent 9% du secteur santé et services sociaux. Voici les éléments prédominants :

- Sectorisation pour l'accès à des services offerts par le CISSSL. (Une personne qui se fait refuser l'accès à un service puisqu'elle n'habite pas la MRC où il est offert).
- Temps d'attente pour avoir des services en santé mentale excessivement long, ce qui cause des impacts majeurs sur la qualité de vie des personnes. Même quand la personne a accès à un service de suivi en santé mentale, avec un-e travailleur-euse social-e par exemple, le nombre de rencontres est souvent limité et ne répond donc pas toujours aux besoins réels des personnes.
- Manque de suivi ou suivi trop espacé après la prescription d'une nouvelle médication ou d'un changement de dosage. Cela rend difficile d'avoir un suivi sur les effets secondaires de la médication.

SECTEUR AUTRES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Nous avons reçu, cette année, 57 demandes relatives aux divers services gouvernementaux, soit 12% de toutes les demandes. Les services ayant fait l'objet de la plus grande partie des demandes sont l'aide sociale, la CNESST et l'IVAC.

Aide sociale

26% des demandes en lien avec les services gouvernementaux autres que la santé et services sociaux concernent l'aide sociale. Voici les éléments qui ressortent des demandes :

- Depuis la mise à jour, en 2022, de la liste des diagnostics reconnus comme des contraintes sévères à l'emploi par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, des diagnostics dont ceux d'autisme, de schizophrénie et de bipolarité en ont été retiré. Cela rend l'accès au programme de solidarité sociale plus complexe pour les personnes vivant avec ces diagnostics. Il est à prévoir que l'accessibilité au programme de revenu de base sera en conséquence plus ardue et réduite.

- Un an après son déploiement en 2024, le nouvel algorithme de l'aide sociale (projet UNIR), censé simplifier et humaniser les services, s'est transformé en une machine insensible qui peut aggraver la précarité des personnes en raison d'erreurs du système.
- Coupures totales ou partielles des prestations
- Documents demandés plus d'une fois car perdus dans le système

CNESST

12% des demandes concernent la CNESST et touchent :

- Harcèlement psychologique au travail
- Méconnaissance de dossiers par des agent·es responsables
- Médiation dans le cadre d'un congédiement abusif
- Contestation d'une décision de la CNESST

IVAC

11% des demandes de ce secteur sont relatives à l'IVAC :

- Difficultés à faire reconnaître certaines demandes
- Décalage entre les barèmes financiers de l'IVAC et les coûts réels
- Délais longs pour recevoir une réponse à la suite d'une demande





Nous avons reçu 94 demandes liées au droit du logement, soit 17% de toutes les demandes. Avec des hausses de loyers non justifiées, des rénovictions illégales et de nombreuses expulsions, la crise du logement continue de faire rage.

Tribunal administratif du logement (TAL)

19% des demandes du secteur logement concernent le Tribunal administratif du logement et concernent notamment :

- Travaux majeurs non effectués
- Non paiement de loyer / Expulsion / Reprise de logement
- Délais importants au niveau du TAL lui-même, même dans le cas de situation urgentes comme des problèmes de moisissures, des travaux de structure, etc.
- Accessibilité aux services du TAL plus difficile et restreinte

Expulsions

17% des demandes du secteur logement concernent les expulsions. Rappelons que les évictions pour subdivision, agrandissement substantiel ou changement d'affectation sont illégales jusqu'au 6 juin 2027 à la suite du moratoire déposé le 6 juin 2024. Les appels reçus concernent notamment :

- Non paiement de loyer
- « Cash for keys » : Il s'agit d'une demande de remise de logement contre une compensation financière. Les personnes ne savent pas qu'elles ne sont pas obligées d'accepter l'offre et de quitter.
- Rénovictions

Habitations à loyer modique (HLM)

11% des demandes du secteur logement sont relatives aux HLM.

À la suite de la fusion des offices municipaux d'habitation (OMH), nous ferons preuve de vigilance face aux divers changements que cela va occasionner et notamment nous assurer que les structures organisationnelles plus grosses ne seront pas moins à l'écoute des personnes. Nous devons nous assurer que l'accès aux personnes-ressources et à des services demeure possible pour les locataires de HLM malgré les changements importants.

Problèmes de voisinage

11% des demandes concernent les problèmes de voisinage.

- Non jouissance paisible des lieux : voisins bruyants, non respect des espaces communs ou de l'intimité.
- Inaction de certains propriétaires qui ne considèrent pas le problème de voisinage sérieusement.

SECTEUR JUSTICE

Se retrouver seul·e face à la justice peut être anxiogène et complexe. Nous jouons un rôle de support et d'accompagnement dans les démarches judiciaires ou juridiques pour les personnes qui ont besoin de soutien. Des 72 demandes reçues (soit 15% des demandes), 33% concernent des dossiers au criminel, 29% des dossiers au civil et 14% des dossiers au municipal.

Criminel

- Dépôt de plainte pour violence conjugale
- Voies de fait
- Harcèlement
- Vandalisme
- Méfaits
- Menace de mort
- Conduite avec facultés affaiblies



Civil

- Accompagnement dans des démarches avec l'aide juridique
- Accompagnement auprès de l'organisme Info Justice Laval-Laurentides-Lanaudière

Municipal

- Contraventions
- Accompagnements
- Plainte pour accumulation de débris sur le terrain

SECTEUR AUTRES SECTEURS DE VIE

Concernant les autres secteurs de vie des personnes, nous avons un total de 108 demandes, soit 22% des demandes. Parmi elles, les éléments qui reviennent le plus souvent concernent des problèmes de consommation (30%) et de travail (16%).

Consommation

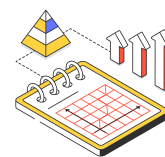
- Non respect de contrats avec des fournisseurs
- Abus de certaines clauses dans des contrats de service
- Problèmes d'endettement

Travail/emploi

- Harcèlement au travail
- Non respect d'une entente de retour au travail par l'employeur
- Non respect des conditions de travail à la suite d'un arrêt de travail (perspective de santé au travail)
- Climat toxique, relations difficiles avec les autres employé·es et la direction.



3. Activités collectives de défense des droits



La société québécoise s'est dotée d'un système démocratique qui s'appuie sur des valeurs fondamentales inscrites dans la *Charte québécoise des droits et libertés*, telles que la liberté, l'égalité, la dignité et la justice, pour n'en nommer que quelques-unes. Ces principes constituent les assises du vivre-ensemble et influencent à la fois nos réflexions collectives, les décisions gouvernementales prises à différents paliers ainsi que les actions mises de l'avant pour répondre aux enjeux sociaux qui nous interpellent. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre mission de défense des droits en santé mentale, qui comporte une importante dimension systémique. À ce titre, nous devons agir comme un rempart et porter la parole collective des personnes premières concernées lorsque surviennent des changements majeurs dans les lois, les politiques ou les pratiques liées à la santé mentale.

Depuis plusieurs années, le système québécois de santé et de services sociaux connaît d'importantes restructurations. Ces transformations ont des répercussions significatives sur l'offre de services et sur la capacité du réseau à répondre adéquatement aux besoins d'une population en constante évolution. Par ailleurs, au-delà même du système de santé, nous observons un changement de paradigme au sein de notre modèle étatique, alors que certaines orientations tendent vers une plus grande privatisation des soins et des services qui relevaient historiquement de l'accès public et gratuit.

Nous nous trouvons ainsi à un moment charnière sur le plan socio-politique. Dans ce contexte, certains acteurs décisionnels proposent des projets de loi susceptibles de transformer en profondeur les structures et les pratiques en place, parfois sans faire l'objet d'un large consensus social et politique. Pensons notamment aux nombreux projets de loi déposés depuis 2023, dont les projets de loi 1, 2, 3, 7, 15 et 57, qui témoignent de l'ampleur des changements actuellement à l'œuvre.

Dans cette section, les activités énumérées pourront témoigner de notre orientation systémique dans la défense des droits en santé mentale.

Information et sensibilisation (Grand public)

Notre organisme communautaire a pour objectif d'informer et de sensibiliser la population en général aux enjeux majeurs qui touchent la santé mentale dans notre société. Par nos actions, nous souhaitons favoriser une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes premières concernées, déconstruire les préjugés sur la santé mentale et encourager une vision plus inclusive et respectueuse. Nous travaillons activement à promouvoir et à faire reconnaître les droits des personnes premières concernées par la santé mentale, en mettant de l'avant l'éducation populaire et l'appropriation du pouvoir.

La semaine en santé mentale : SENSIBILISER



Dans le cadre de la *Semaine de la santé mentale*, le **7 mai 2025**, nous tenions un kiosque d'information à la Vieille Gare de Saint-Jérôme. Cette activité, sous le thème ***Viens prendre une pause***, visait à sensibiliser la population sur l'importance de maintenir une bonne santé mentale et par le fait même, informer les gens sur l'existence des organismes travaillant de près ou de loin en santé mentale. Au total, **20 personnes** se sont présentées à notre kiosque.



Le **8 mai 2025**, deux membre de l'équipe présentaient Droits et recours Laurentides au Carrefour communautaire, situé dans le Pavillon de soins en santé mentale de l'Hôpital régional de Saint Jérôme. Au total, **60 personnes** se sont présentées à notre kiosque.



Les Causeries – Des outils pour la défense collective et individuelle des droits

Dans une approche d'éducation populaire autonome, nous avons poursuivi nos tournées d'information – **Causeries** – destinées aux membres d'organismes œuvrant en santé mentale et groupes de femmes. Ces rencontres visent à transmettre des connaissances concrètes sur les droits en santé mentale tout en favorisant l'appropriation du pouvoir individuel et collectif.

Quatre (4) causeries ont été offertes sur deux (2) thèmes différents

- Être son propre défenseur (Self-Advocacy)
- Droits aux services



En tout, **62 personnes** ont participé à nos causeries et ont bénéficié d'informations pertinentes et utiles sur la défense des droits.

Kiosque d'information – Carrefour communautaire

Le 9 octobre dernier, deux membres de l'équipe de travail ont tenu un kiosque d'information au Carrefour communautaire au Pavillon de santé mentale de Saint-Jérôme. Le but était d'informer et de sensibiliser directement les travailleur-ses du milieu hospitalier. L'occasion s'est présentée de faire la promotion de la *Journée de l'Alternative en santé mentale* soulignée le 10 octobre de chaque année. **Plus d'une trentaine de personnes** se sont présentées à notre kiosque.

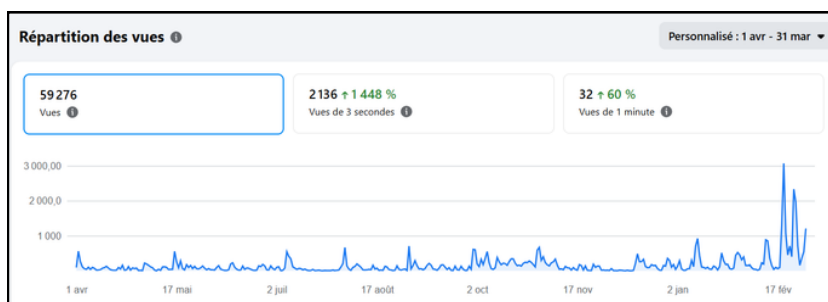
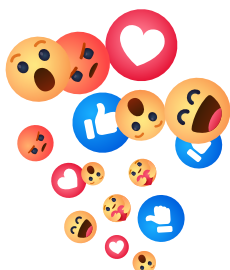


Nos réseaux sociaux



Quotidiennement, nous alimentons notre page *Facebook* de nouvelles qui touchent particulièrement la défense de droits, la santé mentale et les enjeux sociaux. Parmi nos **1044 abonnés**, 38% des personnes se trouvent à Saint-Jérôme et sont âgées majoritairement entre 35 et 55 ans.

Au total, c'est **59 276 vues** sur notre page.



SITE WEB ET BLOG

Nous alimentons notre site web et notre blog d'articles sur divers sujets d'actualités, concernant les droits humains et la santé mentale. Je vous invite à visiter notre site web

[Accueil](#) | [Droits et recours Laurentides inc.](#)



ÉTABLISSEMENTS ET INSTITUTIONS

À tous les ans, un envoi massif aux établissements et institutions de la région de nos documents de présentation et d'information sur l'organisme est fait afin d'optimiser notre visibilité sur tout le territoire.

De plus, les gens peuvent trouver nos coordonnées dans les *Pages Jaunes* et sur le site internet de *211 Québec*.

Entrevue à la Télévision des Basses-Laurentides (TBVL).

En mars dernier, deux membres de l'équipe ont offert une entrevue menée par TVBL dans le cadre de l'émission *Premières lignes* qui aborde la réalité des organismes communautaire qui viennent en aide directement à la population des Basses-Laurentides.



Pour visionner l'épisode en question :



Lien : La santé mentale - TVBL, la Télévision des Basses-Laurentides

<https://tvbl.ca/episode/la-sante-mentale/>

Sensibilisation auprès de la communauté étudiante

Universités et cégeps



3 juin 2025

Deux (2) travailleuses ont présenté l'organisme et ses activités à **34 étudiant-es**, principalement en 1ère et 2e année de la formation en travail social, aux parcours et aux expériences variés, enrichissant inévitablement la présentation.

2 juillet 2025

Une étudiante au doctorat en psychologie communautaire nous a interpellé pour un projet de recherche portant sur la collaboration école-famille-communauté auprès des parents vivant avec des problématiques de santé mentale et ayant un enfant d'âge préscolaire.

Des demandes de stage d'observation nous sont parvenues à la fois du milieu collégial et du milieu universitaire. Les demandes provenaient, entre autres, des programmes en travail social et en éducation spécialisée :

Janvier à mars 2026

Un stage de 45h d'une étudiante de l'université du Québec en Outaouais (UQO) au baccalauréat en travail social

3 octobre 2025

Une rencontre avec deux étudiant-es du cégep de Saint-Jérôme en technique de travail social.

14 octobre 2025

Nous avons fait le prêt de l'un de nos bureaux à une doctorante en psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) dans le cadre d'un projet de recherche sur les personnes noires et racisées dans le système psychiatrique.



Rencontre avec la déontologie policière

Durant une rencontre de deux heures le 20 mars dernier, nous avons eu le privilège de recevoir des explications sur les mécanismes de plainte auprès de la déontologie policière. Nous avons pu aussi présenter les services de Droits et Recours Laurentides. Ce fût un échange intéressant et nécessaire, notamment lorsque vient le temps d'accompagner une personne qui souhaite déposer une plainte auprès de la déontologie policière.

Kiosque de présentation Cégep de Saint-Jérôme

Dans le cadre de nos activités de sensibilisation et de promotion, nous avons tenu une journée kiosque au Cégep de Saint-Jérôme le 26 novembre 2025. Cette présence nous a permis d'aller à la rencontre des étudiant·es de tous les niveaux post-secondaires afin de faire connaître notre organisme et les services offerts. À travers des échanges ouverts et accessibles, nous avons sensibilisé la population étudiante aux réalités vécues par les personnes premières concernées lorsqu'elles entreprennent des démarches ou font appel à nos services. Cette activité a également contribué à démystifier certains préjugés, à encourager l'écoute et à promouvoir une meilleure compréhension des enjeux sociaux vécus par les personnes que nous accompagnons.

Sophie et Olivier ont rencontré plus de **50 personnes** fréquentant le Cégep lors de cette journée de sensibilisation.



Préserver notre autonomie

Il est essentiel de préserver l'autonomie des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS), puisque celle-ci constitue le fondement même de leur capacité d'action et de leur pertinence dans la communauté. Or, certaines décisions gouvernementales et politiques d'austérité risquent de compromettre cette autonomie en imposant des cadres restrictifs qui limitent leur liberté d'intervention. Cette situation peut affaiblir leur rôle crucial dans l'amélioration des déterminants sociaux de la santé et dans la mise en place d'actions de prévention adaptées aux réalités du terrain. Préserver leur autonomie, c'est donc garantir leur capacité à répondre de manière souple, innovante et centrée sur les besoins des personnes, tout en contribuant activement à une société plus juste et équitable.

Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)



Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA)

Du 20 au 24 octobre 2025, le mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) était invité à s'afficher fièrement dans l'espace public pour marquer son ancrage et son engagement dans leurs communautés à travers le Québec.

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome (ACA) 2025, nous avons affirmé notre engagement envers la préservation de l'autonomie des organismes communautaires en appuyant le mouvement par la **signature de la lettre ouverte #SNACA, intitulée « L'action communautaire autonome: au cœur de notre avenir collectif ».**

Cette prise de position souligne l'importance d'une solidarité citoyenne forte afin de soutenir des avancées significatives en matière d'égalité, de dignité et de respect des droits humains. Elle rappelle également que le milieu communautaire autonome, pilier essentiel du tissu social québécois, est une responsabilité collective qui nous concerne toutes et tous.

Mobilisation

Le contexte socio-politique de l'année 2025-2026 aura été marqué par de nombreux soubresauts et par une succession d'événements inattendus. L'adoption sous bâillon de plusieurs projets de loi a provoqué d'importantes grèves et mobilisations communautaires et professionnelles. Pensons notamment à la grève du 25 octobre organisée par le mouvement *Communautaire à boutte!*, à la grande manifestation du 29 novembre organisée par le milieu syndical et soutenue par la MEPACQ, ou encore à l'appel à l'action du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) du 4 février au Métro Berri-UQAM à Montréal.

Ces mobilisations témoignent de l'engagement profond de la communauté, des personnes concernées, des travailleur-euses et de leur volonté de faire respecter les principes démocratiques qui constituent l'ADN de la société québécoise. Dans ce contexte, Droits et recours Laurentides a pris part à différentes actions collectives, tout en demeurant attentif aux développements législatifs à venir, notamment le projet de loi modifiant la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (P-38).

Fidèles à notre mission, nous continuerons d'exercer une vigilance constante et de défendre, sans compromis, les droits et les intérêts des personnes directement concernées.



Mouvement *Le Communautaire à boutte* !

« Né à Shawinigan et dans Mékinac suite à un rehaussement de financement dérisoire, le mouvement a émergé quand des groupes de base ont refusé de se taire face à des conditions de travail devenues indécentes. Ce cri du cœur a rapidement résonné partout au Québec : mêmes besoins explosifs, mêmes équipes épuisées en première ligne. Cette prise de parole locale s'est transformée en mouvement national, unissant des organismes de toutes les régions autour d'un objectif clair : faire reconnaître le rôle essentiel du communautaire et obtenir un financement adéquat.»

Extrait du site web : <https://aboutte.info/>

Les membres du conseil d'administration et l'équipe de travail ont entendu l'appel à la mobilisation et à la solidarité: la naissance de ce mouvement est devenu un nouveau souffle d'espoir à de meilleures conditions pour les organismes communautaires. Nous avons donc participé à plusieurs actions de mobilisation qui se sont tenues du 23 mars au 2 avril 2026. À l'échelle du Québec, 1 882 mandats de grève ont été adoptés, dont 80 dans les Laurentides !



LES REVENDICATIONS

- Conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire.
- Financement suffisant à la mission.
- Reconnaissance pleine et entière des organismes.
- Protection de l'autonomie et fin du financement précaire.
- Investir dans le modèle communautaire comme pilier stratégique.





Avec l'aval du conseil d'administration, le **26 janvier**, nous faisons parvenir une **lettre d'appui au mouvement** à l'attention de la ministre de la Santé et ministre responsable des Services sociaux, Sonia Bélanger, dans laquelle nous affirmions notre accord avec les revendications nommées par *Le communautaire à boutte* ! et où nous demandions d'agir en relayant l'urgence à l'Assemblée nationale.

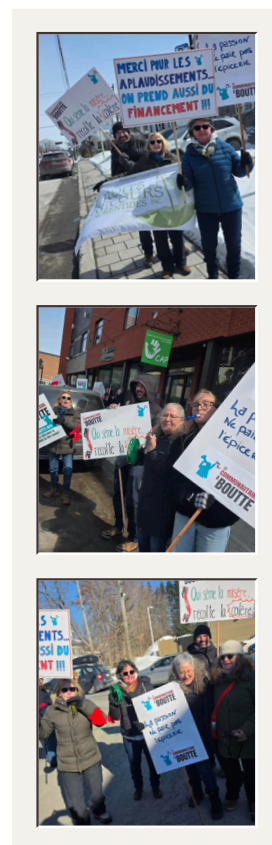
SEMAINES DU 23 MARS AU 2 AVRIL 2026

Durant ces semaines de grève et d'actions mobilisatrices, nous avons participé à différentes activités afin de nous faire entendre et de faire reconnaître notre rôle proactif, élément essentiel au maintien du filet de social.

À travers les réseaux sociaux, notre blog et notre site web, nous avons relayé un maximum d'informations et pris part à des rassemblements majeurs et épiques. Le 12 mars avait lieu une grande rencontre virtuelle qui a regroupé au-delà de **1000 personnes** afin de discuter des actions provinciales. Dans les Laurentides, nous avons participé aux actions régionales suivantes :

- **25 mars 2025** : Piquetage à Saint-Jérôme
- **26 mars 2026** : Tintamarre au parc Labelle
- **27 mars 2026** : Commando ministériel! Die-in et sit-in devant le bureau de circonscription de Prévost de la ministre Sonia Bélanger.
- **30 mars 2026** : Manifestation devant les bureaux de Youri Chassin, député indépendant
- **31 mars 2026** : Grande chaîne humaine à Saint-Jérôme.

Nous étions plus de **200 personnes** à participer aux évènements.





Mobilisation autour de la Loi P-38 : un engagement fondamental

DÉCLARATION COMMUNE : QUANT LA FOLIE A LE DOS LARGE (Loi P-38)

CONTEXTE SOCIAL

Au mois de mai 2023, le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, a mandaté l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice (IQRDJ) pour coordonner une réflexion sur l'application de la Loi P-38 qui encadre la garde en établissement.

Face à une pression exercée sur le gouvernement pour une réforme de la loi, l'Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) et la Ligue des droits et libertés joignent leur voix pour interpeller le ministre Carmant :

*« Protégeons les droits
fondamentaux et ne procédons
pas en mode urgence à une
réforme de la P-38 »*

CONTEXTE DE LA DÉCLARATION

Cette déclaration a été finalisée le 16 septembre 2025.

En signant la déclaration, l'organisme appuie les valeurs véhiculées et nous faisons entendre une voix claire :

nous n'accepterons pas le recul des droits humains. Nous voulons un Québec qui choisit la solidarité plutôt que l'exclusion, le respect plutôt que la répression, la dignité plutôt que la peur.



Institut québécois de réforme du droit et de la justice du Québec (IQRDJ) – avril 2025

Le Forum des acteur-trices a été organisé par l'Institut Québécois de Réforme du Droit et de la Justice (IQRDJ) le 15 avril 2025. Cet événement avait pour objectif de mobiliser les divers-es intervenant-es qui sont concerné-es par l'application de la P-38, afin de dégager une compréhension commune des enjeux liés à cette loi d'exception. Nous avons partagé notre vision des droits en santé mentale, de la place du communautaire et des alternatives dans l'application de cette loi exceptionnelle. De plus, soulignons la participation de diverses personnes qui ont elles-mêmes subies une garde préventive de force (P-38). Plusieurs étaient déléguées par ReprésentACTION et membres d'organismes de promotion-vigilance et de défense des droits régionaux. Plus que nécessaire, la voix des personnes premières concernées devait être entendue lors de l'évènement.

Rappelons-le, cette réflexion devait se faire PAR, POUR et AVEC les personnes premières concernées, puisque l'expérience vécue est importante à prendre en considération dans l'étude de cette loi.



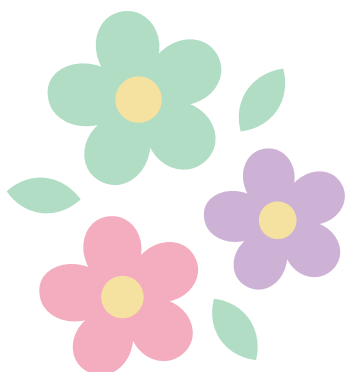
Cependant, la précipitation apparente à légiférer avant la publication des recommandations finales soulève de sérieuses inquiétudes. Or, le **4 novembre 2025**, l'organisme envoie une *lettre au député d'opposition, monsieur Youri Chassin* (indépendant), demandant d'attendre la sortie du dernier rapport de l'IQRDJ sur les recommandations face à une possible réforme de la loi P-38.



Les actions de l'organisme suite à cette consultation nationale ...

Action dérangeante en JAQUETTE !

Le **2 octobre 2025**, deux membres de l'équipe de travail ont pris part à une manifestation mobile à Montréal lors de laquelle les personnes étaient vêtues d'une jaquette d'hôpital en guise de référence aux personnes en milieu psychiatrique. La marche s'est terminée devant les bureaux de Radio-Canada et elle avait pour but de déranger et de faire entendre la voix des personnes premières concernées sur la possible réforme de la loi P-38



Deux (2) **communiqués de presse** rédigés :

13 novembre 2025:

« DRL s'oppose à la réforme de la loi P-38 »

18 décembre 2026 :

«DRL salue les recommandations de l'IQRDJ »



Une **entrevue** accordée à la radio CIME.FM le **17 novembre 2025** à la suite du communiqué de presse du 13 novembre.

Une réforme controversée
«La P-38, c'est exceptionnel »
— CIME 103.9 – 101.3

Colloque – L'envers de la P-38 : Nos droits fondamentaux en crise

Le 28 mai 2025 s'est tenu un colloque ayant pour thème *L'envers de la P-38: Nos droits fondamentaux en crise*. Plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées afin d'en apprendre davantage sur les enjeux entourant cette loi d'exception et d'y développer un esprit critique. Nous avons eu la chance d'accueillir Pierre Craig, journaliste, à titre d'animateur et d'invité d'honneur. Deux chercheur-es ont présenté des conférences en matinée, soit Emmanuelle Bernheim traitant de l'inutilité des réformes judiciaires, et Jean-Laurent Domingue, faisant état des lieux basé sur le « modèle ontarien ».

En après-midi, un panel composé de Carole Giguère, Pierre Pariseau-Legault, Anne-Marie Boucher et Laurence Guénette traitant de la « bienviolence » a eu lieu. Enfin, Me Patrick Martin-Ménard nous a parlé du recours collectif sur la garde préventive.



Action collective sur la garde préventive illégale (Loi P-38)

Droits et recours Laurentides était présent pour accompagner les personnes visées par l'action collective à remplir un formulaire de réclamation. Rappelons qu'Action Autonomie entreprenait en 2020 un recours collectif (piloté par Me Martin-Ménard) contre tous les établissements de santé du Québec en raison des dépassements de la durée maximale de 72 heures des gardes préventives prévue dans la loi P-38. Après négociation, l'entente est intervenue en juin 2024 et entérinée par la Cour supérieure du Québec le 4 novembre 2024. Cette entente permettra à des milliers de personnes, partout au Québec, de recevoir une indemnité financière dans l'espoir de compenser la privation de liberté qu'elles ont subie durant une période de garde préventive illégale. La période de réclamation se terminait le 11 août 2025.

Nous avons accompagnés **77 personnes** et **45 formulaires** de réclamation ont été remplis.

Plusieurs actions entourant l'action collective ont suivi...



Campagne nationale de TACT

Nous croyons fermement à l'importance de consolider les efforts collectifs dans cette démarche nationale, qui vise à défendre les droits fondamentaux des personnes vivant avec un problème de santé mentale. Notre participation financière s'inscrit en appui à l'action collective P-38, qui dénonce les gardes préventives de plus de 72 heures sans jugement de la Cour depuis le 1^{er} janvier 2015. Nous estimons essentiel que cette action obtienne une visibilité provinciale afin de faire avancer les droits et de rappeler le respect nécessaire des procédures légales.

Notre soutien a contribué, entre autres, à leur campagne d'affichage intensive sur tout le territoire québécois, notamment des affichages sauvages, des panneaux publicitaires dans le métro et sur des arrêts bus.

En lien...

Participation au comité Jasons Promo de l'AGIDD-SMQ

Les participant·es ont discuté des efforts de sensibilisation, de recrutement et de mobilisation, ainsi que des difficultés techniques et logistiques liées à la gestion des réclamations. Enfin, ils ont planifié une campagne nationale de communication, envisageant diverses stratégies pour augmenter la visibilité du recours et atteindre un public plus large.



Rencontres :
22 mai , 12 juin et 3 juillet 2025

Rencontre d'information et conférence de presse du 25 avril 2025 sur l'action collective à la Place du citoyen à Sainte-Adèle.

Me Patrick Martin-Ménard du cabinet Ménard et Ménard ainsi que le Collectif des Laurentides en santé mentale étaient présents à cette rencontre. **Plus de 40 personnes** ont assisté à la conférence, en plus d'un journaliste des Les Pays-d'en-Haut venu couvrir l'événement.



Merci à notre équipe de travail de tenir le phare !

Et un grand merci à Action Autonomie et Me Martin-Ménard pour le déploiement de cette entente.

Du 1er avril au 10 août 2025 inclusivement, c'est plus de **162 heures consacrées** à l'action collective. L'impact sur la charge de travail des travailleur-ses n'a pas été de tout repos, puisque c'était un ajout aux tâches quotidiennes.



Les appuis et les activités de mobilisation

Mobilisation de la Coalition Main rouge : **Stop au saccage du filet social.**

La Coalition Main rouge regroupe des organisations syndicales, féministes, communautaires et populaires depuis l'automne 2009 pour revendiquer l'accès à des services publics universels et de qualité, services qui sont indispensables pour le respect et la réalisation des droits humains pour tous et toutes. Le but de la mobilisation était de dénoncer les coupures de la CAQ dans le filet social, accentuant la précarité au bénéfice des plus riches, la crise écologique, mais surtout, qui briment nos droits.

L'organisme appuie cette mobilisation et a produit une bannière virtuelle en guise de signature électronique :



Les revendications :

- Un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la tarification, la privatisation et la marchandisation du bien commun.
- Un meilleur accès aux services publics et un financement suffisant pour les programmes sociaux.
- De nouvelles sources de revenus favorisant une redistribution plus juste de la richesse, notamment une fiscalité plus progressive.

Campagne du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) :

« Les droits, ça se défend collectivement »

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux, et des regroupements régionaux et nationaux du secteur de la défense collective des droits (DCD). Il représente près de 350 groupes partout au Québec.

Leur mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.

Le **4 février dernier**, l'équipe de DRL participait à la mobilisation surprise dans le cadre de la semaine de grève rotative du 2 au 6 février au métro Berri-UQAM à Montréal.

Organisée par le RODCD, cette mobilisation avait pour but d'intensifier les moyens de pression avant le budget 2026 et de dénoncer le manque de reconnaissance envers la défense collective des droits.



Concernant la défense collective des droits ...



Projet de loi 7 : La fusion controversée

Un projet prévoyant la fusion de deux fonds monétaires existants affectant l'action communautaire soit le *Fonds d'aide à l'action communautaire autonome* (FAACA) et le *Fonds québécois d'initiatives sociales* (FQIS) a été déposé à l'Assemblée nationale. Tel qu'expliqué dans le mémoire « A pour Autonome » du RQ-ACA, du RODCD et de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) déposé conjointement à la Commission des finances publiques, il y aurait danger à cette fusion puisqu'elle vient en contradiction avec la Politique de reconnaissance de l'action communautaire et ses instruments d'application. Par exemple, nous parlons de deux fonds ayant deux philosophies distinctes et une suppression de la neutralité institutionnelle. Sans aborder en profondeur l'étendue de ce projet de fusion, on y voit un recul sans précédent pour le mouvement de l'action communautaire autonome.

C'est pourquoi le conseil d'administration a fait suivre une lettre officielle à madame la ministre Sonia Bélanger le **27 janvier dernier** mentionnant ses préoccupations et son intérêt marqué à l'importance de préserver les fonds tels qu'ils étaient à l'origine.

Manifestation du 29 novembre 2025

Quand les contingents de différents horizons s'unissent

Des milliers de travailleuses et de travailleurs, dans une ambiance familiale et inclusive, ont participé à cet événement d'envergure, organisé par neuf (9) organisations syndicales. Toutes celles et tous ceux qui tiennent à la justice sociale, aux services publics et à la défense des droits collectifs étaient invité·es. Dans la revue indépendante *Presse-toi à gauche!*, on expliquait, entre autres, que le projet de loi 3 plus particulièrement, menace directement les voix critiques. Sous couvert de transparence, il limite la parole collective des syndicats, entrave leur accès aux recours juridiques et fragilise l'équilibre démocratique. Plusieurs regroupements et groupes professionnels, citoyens et communautaires se sont joints au mouvement, car des projets de loi récents, tels que ceux portant sur la réforme du réseau de la santé, l'accès au logement et la modernisation des cadres administratifs, soulèvent des enjeux importants pour les organismes communautaires autonomes, notamment en matière de financement, de reconnaissance et de préservation de leur autonomie. Ils peuvent avoir de grandes incidences sur la portée des droits des personnes, de la démocratie et des structures financières et organisationnelles des groupes et regroupements en défense collective des droits, pour ne nommer que ces éléments.



En concordance à nos valeurs et à notre mission, nous avons décidé de participer à cette marche, avec le contingent du milieu communautaire plus précisément. La marche s'est terminée devant le bureau du ministre du Travail, Jean Boulet, et celui de l'ancien premier ministre, François Legault.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

Manifeste pour un Québec sans pauvreté

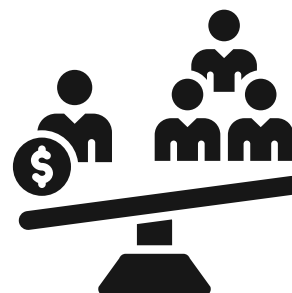
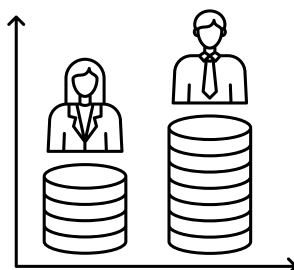
Le Collectif est une coalition d'organisations nationales et de collectifs régionaux qui agit AVEC les personnes en situation de pauvreté en vue de jeter les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. Membre du Collectif, l'organisme partage l'information et peut appuyer différentes revendications ou actions en lien avec les droits des personnes.

Le discours doit changer , parlons pauvreté !

Le 24 septembre dernier, le Collectif lançait son *Manifeste pour un Québec sans pauvreté*. Dans ce manifeste, quatre principes englobent les revendications :

1. L'amélioration du revenu des personnes les plus pauvres doit prévaloir sur le revenu des personnes les plus riches.
2. Un accès sans discrimination à des services publics universels et de qualité.
3. Les personnes et les organisations qui les représentent doivent jouer un rôle clé dans l'élaboration et la conception des futures mesures.
4. Toute stratégie visant à lutter contre la pauvreté doit avoir une partie intégrante de la lutte contre les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.

Appuyant l'idée de prôner une bonne répartition de la richesse et d'encourager une justice sociale, le **conseil d'administration a adopté le *Manifeste pour un Québec sans pauvreté* en novembre 2025.**



D'autres appuis au cours de l'année ...

Ligue des droits et libertés (LDL)

Reprenons le contrôle de nos données ! **Septembre 2025**



Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec sous-traite à des entreprises privées, souvent américaines, l'hébergement en infonuagique des données confidentielles de la population. Cette déclaration, **signée en septembre 2025**, demande au gouvernement de présenter une stratégie sérieuse pour réaliser la souveraineté numérique.

Lien : <https://shorturl.at/7kTOR>

Face au contexte actuel, unissons nos forces ! **Septembre 2025**



La LDL s'inquiète du contexte politique actuel qui se détériore. Dans cette déclaration, **signée par l'organisme en septembre dernier**, nous rappelons aux élu-es leurs obligations et les exhortons à adopter un engagement clair pour la défense et l'avancement des droits humains.

Lien : <https://shorturl.at/WHb4q>

L'Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides (ACEF)

Appui pour le maintien gratuit des factures papier d'Hydro-Québec **Novembre 2025**

Hydro-Québec souhaitait imposer des frais pour chaque facture papier émise. Dans un contexte où la fracture numérique demeure bien présente – pensons notamment aux personnes les plus éloignées du marché du travail ou aux personnes âgées – que ce soit en raison d'un manque d'accès à Internet, de difficultés liées à l'utilisation des outils numériques ou simplement par choix éclairé, recevoir une facture papier constitue un droit d'accès à l'information, et non un luxe. Dans cette optique, Droits et recours Laurentides **appuie, le 24 novembre 2025**, l'action collective visant à envoyer un message clair à Hydro-Québec : la facturation papier doit demeurer gratuite.

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

La clé, c'est le logement social !

Mai 2025



Le FRAPRU est un regroupement national pour le droit au logement fondé en 1978, dont la priorité d'action est le logement social. Durant l'année 2025, le FRAPRU s'est fait entendre sur la place publique à plusieurs reprises concernant la pénurie de logement qui jette la société dans une crise du logement sans précédent.

Lancée en 2023, la campagne *La clé, c'est le logement social* interpelle le gouvernement sur les difficultés et les inégalités que les ménages locataires éprouvent depuis trop longtemps : flambée des loyers, discrimination, pénurie de logements locatifs « abordables », évictions malhonnêtes en vue de faire du profit, insalubrité, etc. Le message de la campagne est clair : il est urgent d'investir dans le logement social afin de se sortir durablement de la crise du logement. Une des solutions proposées serait d'augmenter à 20 % la part de logements locatifs sociaux d'ici 15 ans.

Les conseillères et conseillers en défense des droits de l'organisme accompagnent régulièrement des personnes dans des situations de logement très difficiles, parfois même critiques. Elles et ils constatent au quotidien que l'accès à un logement décent est de moins en moins accessible.

Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC)

Enquête nationale Les Repères

<https://csmoesac.qc.ca/enquete-nationale-les-reperes>

Les données statistiques officielles ne tiennent pas compte de la main-d'œuvre évoluant dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. Ainsi, le CSMO-ÉSAC réalise tous les trois ans l'enquête *Les Repères* afin de mieux connaître les réalités vécues sur le terrain et de cibler des pistes de solution aux enjeux rencontrés, notamment en ce qui concerne la rétention du personnel et les défis liés au recrutement.

En participant à cette enquête, nous avons contribué à recueillir des informations essentielles qui serviront à mettre en place des mesures et des stratégies mieux adaptées aux besoins de notre secteur d'emploi.

Représentation

Il est essentiel d'assurer une représentation active auprès des instances décisionnelles, des acteurs sociaux, des partenaires et dans le cadre de diverses activités, afin de faire entendre la voix des personnes premières concernées. Cette présence permet d'influencer les orientations, de défendre les droits, et de contribuer à des décisions mieux ancrées dans les réalités du terrain. Elle favorise également la création de liens, la collaboration entre les milieux et la reconnaissance de l'expertise des organismes communautaires.

Notre implication sur différents conseils d'administration



Alternatives Laurentides

Alternatives Laurentides regroupe les ressources alternatives en santé mentale des Laurentides. Les membres d'Alternatives Laurentides se rencontrent pour planifier des formations communes, des événements et échanger sur des réalités de l'Alternative en santé mentale.

En 2025-2026, l'AGA d'Alternatives Laurentides s'est tenue le 1er mai et six (6) réunions du conseil d'administration ont eu lieu (1 mai, 28 août, 22 septembre, 6 novembre, 12 janvier, 10 février). Au cours de l'année, les rencontres du conseil d'administration ont permis d'assurer le suivi des dossiers prioritaires, la préparation de l'AGA et la définition des orientations. Le conseil a contribué à renforcer les liens avec les groupes d'Alternatives Laurentides par l'organisation d'une activité mobilisante.

Régroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)

Le 28 mai, deux travailleuses étaient présentes à l'assemblée générale annuelle du ROCL à l'Hôtel Mont-Gabriel de Sainte-Adèle. Un moment fort d'unité et de solidarité avec les **110 personnes de 56 organismes membres** de la grande famille du ROCL réunies pour cet événement.





Les 25 et 26 juin dernier, la permanence et le conseil d'administration du ROCL étaient à l'Auberge du Lac Morency pour leur **traditionnel Lac-à-l'épaule**. Ce moment annuel permet de se rassembler pour analyser le plan de travail 2025-2026 de l'équipe du ROCL. La coordonnatrice de l'organisme y participait.

Conseil d'administration du ROCL

Dans un esprit de collaboration et d'implication, l'organisme participe au conseil d'administration du ROCL depuis mai 2024. Nous avons participé à sept (7) réunions en cours d'année, dont le lac-à-l'épaule pour préparer le plan de travail de l'équipe à la permanence. Aussi, en décembre, une rencontre bilan de mi-année a eu lieu avec la permanence pour regarder l'évolution du plan de travail.



Participation à différentes activités

Grand Zoom de la rentrée

Chaque année, c'est un rendez-vous à ne pas manquer entre l'équipe du ROCL et les membres afin d'amorcer les actions de l'année à venir.

Au menu, nous avons plusieurs sujets, tels que :

- Quelques nouvelles au ROCL
- Marche mondiale des femmes
- Congrès d'orientation, tirage d'une chambre et SNACA 2025
- Répartition PSOC et rehaussement
- Présentation : On en est où avec Santé Québec et autres dossiers nationaux par Farah Wikarski de la CTROC



Plus de **65 personnes** étaient présentes en provenance d'une cinquantaine d'organismes.



VERS UN HORIZON QUI NOUS RAESSEMBLE

Congrès d'orientation • 21-22 octobre 2025

🥰 Deux jours de rencontres, de réflexions, d'émotions, de rires, de célébration!

Initié en 2022, le Comité Congrès du ROCL avait pour but d'aider à la préparation du congrès prévu en automne 2026. L'organisme a pris part aux deux dernières rencontres qui se sont tenues les 3 juin et 4 septembre 2025 et dans lesquelles les derniers détails de l'évènement se sont finalisés.

« Les 21 et 22 octobre 2025, en pleine Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SNACA), plus de 200 personnes, issues de 75 organismes membres du Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL), se sont rassemblées pour un congrès d'orientation historique. L'objectif? « *Définir ensemble des orientations porteuses de sens pour le mouvement communautaire Laurentien dans un monde en pleine mutation* » Benoit Larocque, coordonnateur du ROCL.



Par la suite, réunis en équipe et en conseil d'administration, nous avons défini nos priorités, en tant qu'organisme membre du ROCL, en fonction des grandes orientations ressorties du Congrès. Cet exercice fut le plus bel exemple de démocratie qu'on puisse imaginer.

Et si nous étions des créatrices et des créateurs de richesse ?



Les tables locales de concertation

L'an dernier, selon le plan d'action, nous nous étions donné comme objectif de visibilité et de collaboration de participer à un maximum de tables locales de concertation en santé mentale sur le territoire des Laurentides. En effet, la présence de l'organisme permet d'augmenter notre visibilité, mais aussi d'affirmer notre rôle de promotion et de sensibilisation auprès de partenaires communautaires en santé mentale. Notre rôle ne se limite non seulement à offrir de l'accompagnement individuel, mais aussi à agir sur les structures organisationnelles qui peuvent accentuer les inégalités et les injustices sociales. Par le fait même, les tables de concertation sont un endroit où il est permis de questionner les pratiques et de promouvoir les droits des personnes concernées. Dans ces lieux, nous avons un pouvoir d'influence important en faveur des personnes premières concernées que nous accompagnons.

  COOP SM - table adulte Lachute	  Table santé mentale adulte / dépendance Pays-d'en Haut (PDH)	  Table de concertation en santé mentale MRC Thérèse-De Blainville
• 28 octobre 2025	• 25 novembre 2025 • 3 février 2025	• 2 décembre 2025
  Table de concertation en santé mentale - adulte MRC Laurentides	  Table multisectorielle adultes en difficultés Rivière-du-Nord	  Table de concertation santé mentale MRC Deux-Montagnes
• 3 décembre 2025	• 9 décembre 2025	• 5 février 2025

Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)



Membre de l'AGIDD-SMQ depuis septembre 2024, nous participons à certains comités de travail, à différentes rencontres nationales et activités de mobilisation.

Comité Mob

Nous avons participé à **six (6) rencontres** du comité Mobilisation de l'AGIDD-SMQ. Ce comité de travail a pour objectif d'entamer une réflexion et d'organiser des activités de mobilisation concernant les enjeux spécifiques à la défense des droits en santé mentale. *Voir les dates des comités dans l'Annexe 1.*

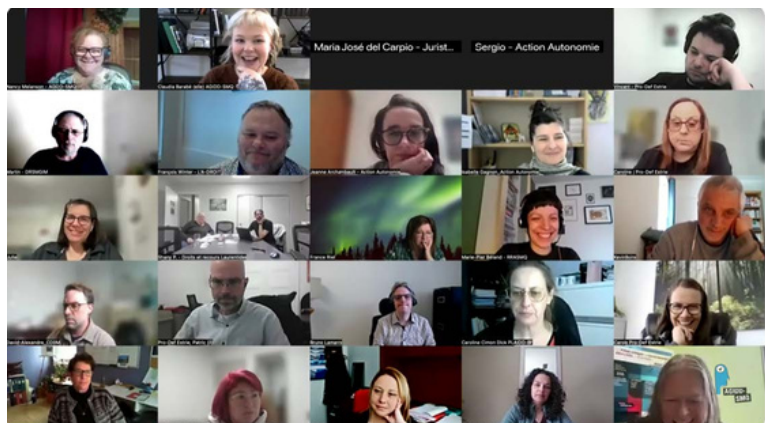
Consultation nationale sur le projet de loi 23

Le 18 février 2025 se tenait une rencontre nationale consultative qui avait pour objectif de recueillir un maximum d'information auprès des membres en vue de la préparation de l'assemblée générale annuelle, de bâtir un plan annuel 2026-2027 et de sonder les membres sur les priorités à adopter pour les futures planifications triennales.

Rencontre nationale d'urgence sur le projet de loi 23



Le 26 mars 2026 se tenait en ligne une rencontre nationale d'urgence entre groupe-membres de l'AGIDD-SMQ qui visait principalement à faire la démonstration d'une analyse macro du projet de loi 23 modifiant l'ensemble de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui*, communément appelée la P-38. Durant cette consultation, les participant-es pouvaient partager leurs opinions, leurs commentaires et leurs réaction primaires. Plusieurs questions ont été soulevées quant aux enjeux majeurs de cette loi sur les droits en santé mentale .

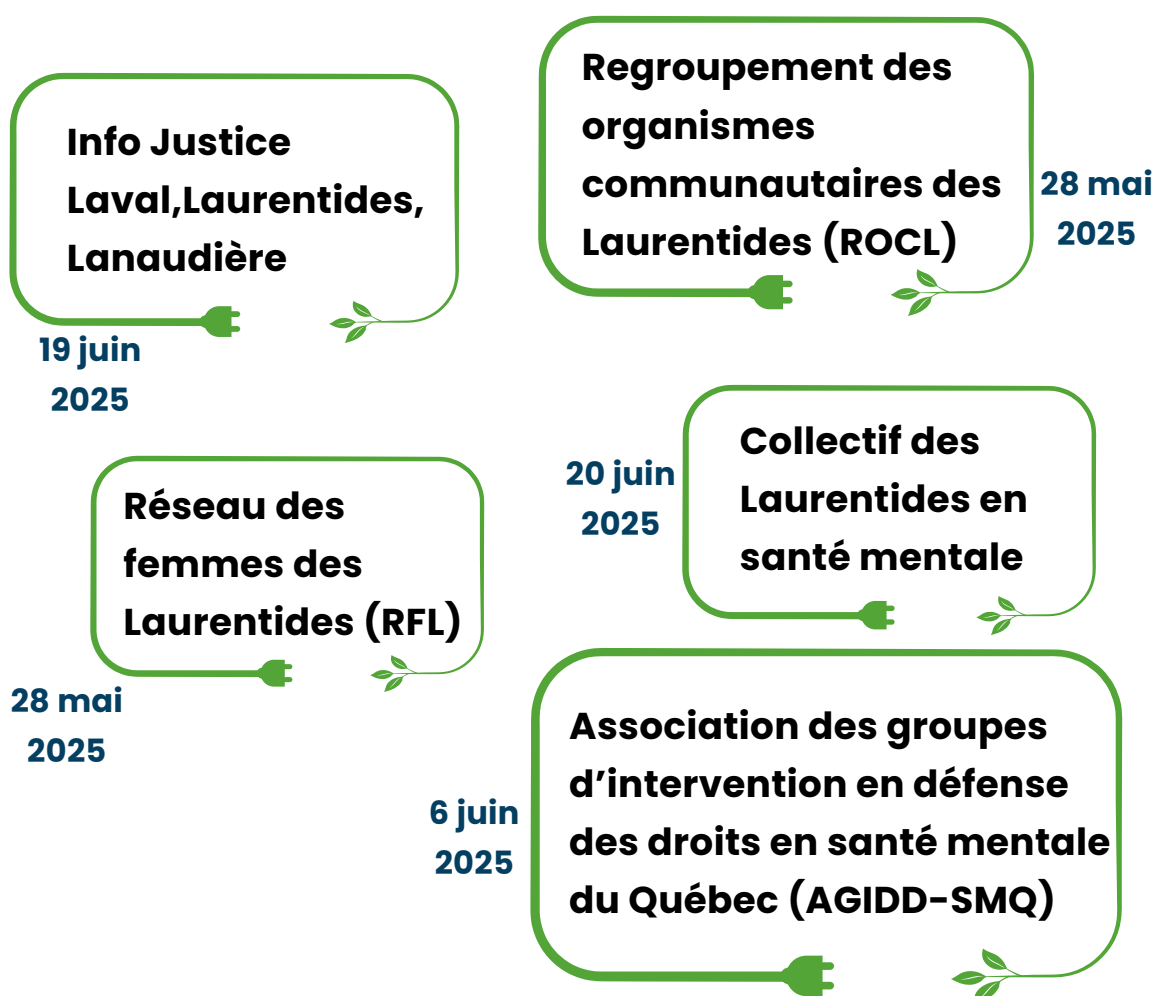


Concertation et liens de solidarité

Le **2 avril 2025**, Droits et recours Laurentides était présent lors de l'évènement pour les membres des groupes d'entraide d'Alternatives Laurentides au Club de Golf La Vallée de Sainte-Adèle. Un film thématique « La Madonne » fut présenté, suivi d'une discussion enrichissante entre les participant-es et les réalisateurs, Mario Calvé et Anne-Marie Turcotte. Droits et recours Laurentides en a profité pour informer les personnes présentes (environ **70 personnes**), de l'action collective sur la garde préventive illégale.



Participation aux assemblées générales annuelles d'autres organismes



Rencontre interrégionale (RIR) 2025

La rencontre interrégionale (RIR) de novembre 2025 est née d'un désir de consolidation des forces des groupes de défense des droits et de promotion-vigilance à travers le Québec. Les RIR sont l'initiative des groupes-membres de l'Association des groupes d'intervention et de défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ). En 2025, c'est le groupe Droits-Accès Outaouais qui recevait les groupes dans leur région administrative pour cette rencontre. Sept (7) groupes étaient présents, dont Droits et recours Laurentides, pour un total de **60 personnes**.

Sous le thème « Un langage commun pour une force commune ! », l'événement avait pour but de mettre à profit le travail commun afin de dégager des pistes de réflexion sur nos pratiques communes afin d'améliorer une collaboration entre groupes-membres. Il visait aussi un partage de connaissances et l'élaboration d'outils communs. Des propositions ont été dégagées et un comité suivi du RIR a été mis sur pieds pour faire le suivi de ces dernières.



Comité suivi RIR

Tel que mentionné dans la section *Rencontre interrégionale*, un comité suivi RIR est né de cette rencontre nationale afin de mettre en œuvre les propositions qui sont ressorties. Deux membres de l'équipe de travail ont donc participé aux rencontres qui se sont déroulées le 16 février, le 26 février et le 16 mars 2026. Cinq (5) groupes de défense des droits en santé mentale participaient aux échanges constructifs et nous avons senti un réel désir de collaborer ensemble.



Notre membrariat



Au fil du temps, l'organisme a développé des liens de solidarité avec divers partenaires aux missions complémentaires. Ces collaborations contribuent à la promotion de la justice sociale et à la construction d'une société plus juste et équitable. Nous renouvelons chaque année nos adhésions afin d'affirmer notre soutien, et nous participons à certaines assemblées générales annuelles ainsi qu'à des activités collectives dans le but de faire vivre les espaces démocratiques.

Voici les organisations, tant provinciales que régionales, auxquelles nous sommes affiliés, en reconnaissance de la qualité de leur travail et de la pertinence de leurs actions, que nous relayons également sur nos réseaux sociaux :

- Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Ligue des droits et libertés (LDL)
- Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)
- Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
- Coalition Solidarité Santé
- Réseau des femmes des Laurentides (RFL)
- Regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL)
- Corporation de développement communautaire Rivière-du-Nord (CDC-RDN)
- Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord



4.Consolidation de l'organisme



Équipe de travail

Durant l'année, nous avons ouvert le poste de conseiller-ère en défense de droits en santé mentale en prévision du départ de Carl Montpetit. Nous avons consolidé l'équipe de travail en automne 2025 avec l'arrivée d'Olivier Shareck. Bienvenue à toi Olivier !

Nous avons également dit au revoir à Françoise Le Guen, agente de liaison communautaire, partie à la retraite officiellement le 8 janvier 2026.

Durant le mois de janvier, l'équipe de travail a tenu une journée bilan (30 janvier) au Best Western de Saint-Jérôme. Cette journée se voulait une mise au point de notre plan d'action afin d'ajuster nos prochaines mobilisations en fonction des priorités adoptées en AGA 2025.

De surcroit, nous avons évalué les besoins organisationnels tant de l'organisme que de l'équipe de travail. Ainsi, nous avons le souhait d'organiser un atelier d'optimisation et de bilan annuel. Le 20 février, une ressource externe était présente pour animer l'atelier d'un jour dans le but de faire le point sur les réalisations de la dernière année, d'évaluer les modes de fonctionnement actuels, de s'assurer que tous les membres de l'équipe partagent une vision commune, et de définir ensemble les priorités pour l'année à venir. C'était également une occasion précieuse d'augmenter la cohésion de l'équipe et de renforcer les liens entre les membres, en favorisant un climat de collaboration et d'engagement. En conclusion, nous avons mieux saisi nos besoins, ce qui a conduit à l'ouverture d'un poste d'adjoint-e administratif-ve pour remplacer celui d'agent-e de liaison communautaire.



Les formations

Au cours de l'année, les employé·es ont participé à diverses formations afin de développer leurs compétences et demeurer à l'affût des enjeux touchant le milieu communautaire et la défense des droits. Ces formations ont permis de consolider les connaissances de l'équipe, d'améliorer les pratiques d'accompagnement et de favoriser un environnement de travail dynamique. La formation continue constitue un levier essentiel pour soutenir la qualité des services offerts aux personnes premières concernées ainsi que pour renforcer l'autonomie et l'expertise de l'organisme.

Je vous invite à consulter l'*Annexe 1* du rapport d'activités pour connaître les formations reçues par l'équipe de travail au cours de l'année.

L'organisme

Au cours de la dernière année, notre organisme a poursuivi sa mission avec l'appui de partenaires solides, d'un enracinement communautaire bien établi et d'une équipe engagée. Ces soutiens essentiels ont permis de consolider notre structure et de répondre plus efficacement aux besoins de notre milieu.



CISSS des Laurentides (PSOC)

Nous bénéficions du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), offert par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides. Ce financement, récurrent à la mission, représente la base financière de l'organisme, ce qui nous permet de maintenir la stabilité de nos services et d'assurer la continuité de nos actions auprès de la population.

Dons de la communauté

Merci au comité *Priorités Dons* des conférences religieuses canadiennes (CRC) qui a référé notre candidature aux congrégations religieuses cette année. Les dons amassés par l'entremise de la **congrégation Marie-François (1600\$)** témoignent de la confiance envers le travail effectué par l'organisme. Merci également à la firme comptable Amyot Gélinas pour son don généreux. L'organisme est reconnaissant de ce geste.

Soutien à l'action bénévole (SAB)

Dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole, notre demande de soutien a été acceptée par différentes députées. Cette contribution ponctuelle nous permet de mener des projets ciblés et de répondre à des besoins spécifiques, souvent en dehors du cadre régulier de nos activités individuelles et collectives. Nous remercions madame Agnès Grondin, députée d'Argenteuil ; madame Chantale Jeanotte, députée de Labelle et madame Sonia Bélanger, ministre de la Santé et députée de Prévost pour leur soutien.

Bénévoles

Au total, c'est plus de **430 heures de bénévolat** qui ont été offertes à l'organisme de la part de nos bénévoles dans le cadre des activités de vie associative cette année, dont leur implication sur le conseil d'administration, les comités de travail, leur participation aux différentes mobilisations collectives ou des représentations importantes, telles que le Congrès du ROCL.

Merci !

5. Vie associative et démocratique

Nos espaces démocratiques



Conseil d'administration

Conformément aux règlements généraux de l'organisme, le conseil d'administration est composé de sept (7) personnes de la communauté, dont quatre (4) membres actifs, deux (2) membres sympathisants et un.e représentant.e des employé.es. La coordonnatrice assiste d'office aux séances sans droit de vote.

Voici les membres en question :

- Johanne Roy, présidente
- Gilles Marsolais, vice-président
- Lise Bouvier, secrétaire – poste vacant depuis février 2026
- Gaétane Léveillé, trésorière
- Alain Durepos, administrateur
- Richard Petitclerc, administrateur
- Sophie Longtin, représentante des employées

Ces personnes sont **des participantes et membres en règle** de l'organisme et sont issues de la communauté. **9 séances** du conseil ont eu lieu durant l'année.



De gauche à droite : Gilles Marsolais, Françoise Le Guen, Richard Petitclerc, Alain Durepos, Shany Perron, Johanne Roy, Gaétane Léveillé et Lise Bouvier.

Assemblée générale annuelle 2025



Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 13 juin 2025 à la Vieille Gare de Saint-Jérôme. Nous remercions chaleureusement la Ville de Saint-Jérôme pour le prêt de la salle, un lieu rassembleur qui nous permet, année après année, de vivre pleinement ce moment clé de notre vie associative et démocratique.

Une invitation a été transmise à nos **96 membres** répartis sur le territoire des Laurentides. Afin de favoriser la participation, un service de transport gratuit a été offert aux membres résidant à l'extérieur de Saint-Jérôme. Un dîner a également été servi dans une ambiance conviviale.

Cette année, **40 personnes ont pris part à l'événement**. Nous les remercions sincèrement pour leur présence et leur engagement, qui témoignent de leur attachement à notre mission ainsi que de l'importance qu'elles accordent à la vie collective de notre organisme.

Une activité dynamique a été proposée aux membres, réunis en petits groupes de six à sept personnes. Ce moment d'échange et de participation a contribué à lancer l'assemblée dans une atmosphère mobilisante.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée, ainsi que celles et ceux qui s'impliquent activement tout au long de l'année. L'assemblée générale est plus qu'un exercice administratif obligatoire: c'est un moment précieux pour faire vivre nos valeurs, écouter les voix de nos membres et renforcer notre engagement commun.



Merci !



6. Rapport des comités de travail

Comité vie associative

Le comité vie associative s'est réuni à quatre occasions au cours de la dernière année.

Comme les années précédentes, le comité a pris part à l'organisation de l'assemblée générale annuelle, tenue le 13 juin 2025.

Nous avons cette année encore, contacté l'ensemble des membres par téléphone afin de les inviter personnellement, en complément de la convocation envoyée par la poste. Près d'une centaine d'appels ont ainsi été réalisés.

Le comité a aussi organisé un dîner de Noël pour les membres bénévoles le 5 décembre, réunissant une vingtaine de participantes et participants. L'activité s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive, grandement appréciée des personnes présentes.

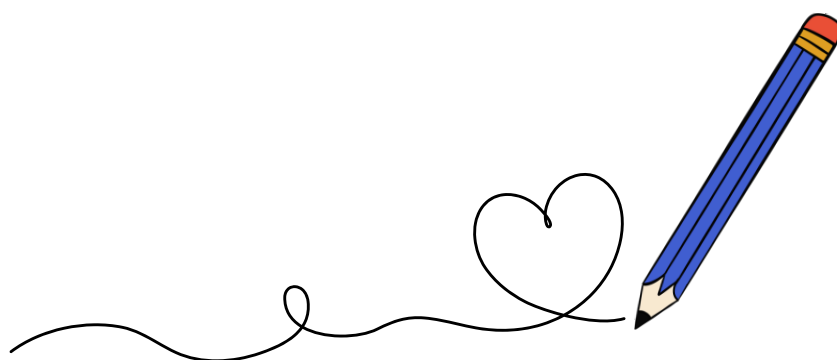
Enfin, nous avons maintenu la tradition d'envoyer des vœux d'anniversaire par la poste à l'ensemble des membres, une attention qui demeure très appréciée.



Comité éthique

En 2025-2026, le comité éthique s'est réuni à trois (3) reprises. Les deux premières rencontres ont servi à finaliser la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement psychologique et sexuel. Le conseil d'administration l'a adoptée le 30 septembre 2025. Cette politique vise à respecter la *Loi sur les normes du travail* et à réaffirmer l'engagement de Droits et recours Laurentides à prévenir et à faire cesser toute situation de harcèlement psychologique ou sexuel dans l'organisme.

Depuis le 1^{er} octobre 2025, la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité au travail* exige que les établissements de 19 employé·es et moins se dotent d'un plan d'action pour éliminer à la source les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique et psychique des travailleuses et travailleurs. Le comité s'est donc réuni de nouveau pour recenser les risques présents dans l'organisme et proposer des mesures pour les corriger et les contrôler. Le travail se poursuivra en 2026-2027 afin de déposer le plan d'action à la CNESST en octobre 2026.



Comité Conditions de travail

Une rencontre en présentiel s'est tenue le 23 octobre afin d'analyser le document « Conditions de travail », dans lequel quelques modifications ont été apportées. Afin de mieux encadrer le télétravail, une nouvelle politique a été mise en place à l'intention des employées. Ces démarches témoignent de l'importance de maintenir à jour et d'améliorer continuellement les conditions de travail afin de préserver un environnement sécuritaire, convivial et positif pour l'ensemble de l'équipe.



Par ailleurs, une rencontre était prévue en février 2026 afin de confirmer l'indexation du PSOC et d'évaluer les échelons à accorder, en tenant compte à la fois de la capacité financière de l'organisme et de l'évaluation de l'employée. Une rencontre virtuelle a effectivement eu lieu à ce sujet, et une autre rencontre a été planifiée pour procéder à l'évaluation du poste de coordination. Le comité d'évaluation est composé d'une employée ainsi que d'une personne membre du conseil d'administration.

Comité Voilier

Le Voilier a levé l'ancre, toutes voiles déployées, pour filer à grande vitesse en mai dernier avec une parution de 20 pages. Nous avons fait escale en septembre pour livrer un Voilier tout en couleurs de 24 pages. En novembre, pas de repos pour les matelots, nous avons produit une édition express en couleurs également. De port en port, le Voilier a rechargé sa cargaison de textes et vœux que nous avons reçus des membres afin de produire un magnifique Voilier de 20 pages en décembre. Après cette parution, la formation des glaces nous a forcé à jeter l'ancre au port de la retraite pour déposer notre capitaine à la barre du Voilier, soit Françoise Le Guen, qui a mené à bon port le Voilier pendant près de cinq (5) ans. Merci Françoise! En avril, le Voilier a quitté le port avec à son bord une nouvelle capitaine, Karima Kadmiri, pour livrer une imposante cargaison de 28 pages de notre bulletin des membres. Le Voilier est et restera le plus beau lien que l'organisme peut avoir avec ses membres mise à part l'assemblée générale annuelle. Celui-ci vous permet de suivre tout au long de l'année les activités de l'organisme et de vous informer des enjeux importants en santé mentale.



Comité traitement des plaintes

Aucune plainte n'a été formulée ni reçue par le comité cette année.



Au total, 94 heures ont été consacrées aux comités de travail de la part des membres bénévoles. Merci ! 😊

Commémorations



Pierre Faucher,
membre de l'organisme
depuis le 19 mai 2005.

Commémoration
à l'Échelon des Pays-
d'en-Haut le 2 mars 2026



Paul Beauregard,
membre de l'organisme
depuis le 1er mai 2001.

Commémoration
à la cathédrale de Saint-
Jérôme le 21 février 2026

**Nos pensées sont
avec les familles et
les proches.**





www.droitsetrecourslaurentides.org